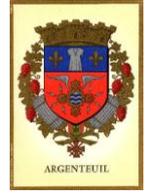




Le Gars Normand Heulôô !!!



N°106 du 5 Octobre 2011

C'est pas tout ça Not'bon Maire.

Pendant qu't'es en train d'occuper d'choses sérieuses avec François genre négociier ton bureau 3 Rue de Valois en remplacement du Frédéric qu'a aussi la communication dans son boulot (et la com' ça t'connait) au cas où on aurait un François 2 à l'Elysée, et un François 4 au niveau historique mais l'premier était barbu j'sais pas si on peut l'compter et l'deuxième a régné 401 jours en tout, figure té qu'y a les malfaisants qu'ont acco frappé.

Je sais ben qu'tu t'en fous, qu't'as aut'chose à faire vu qu'c'est la s'maine des primaires et qu'y faut tout préparer...roine pas.

Figure té que l'rapporteur public du tribunal administratif s'est prononcé pour l'annulation totale des délibérations des 15 Décembre 2008 et 9 Décembre 2009. Communiqué de presse du 4 Octobre 2011 signé...devine Ta Majesté....Georges Mothron ! Ouais mon gars !! Georges Mothron Député du Val d'Oise et Vice Président du Conseil Général. C'était ben la peine qu'y démissionne du Conseil municipal l'malfaisant si c'était pour continuer à nous empêcher d'bétonner en rond là où on voulait. D'accord, faut attendre l'18 Octobre pour savère si c'est foutu mais quand même !!

Même la gazette de s'matin qui s'en mêle !

Délibération du 15 Décembre 2008: Création d'une aire d'accueil des gens du voyage. Boum !! zone classée naturelle. Stationnement de caravanes et camping interdits !! Ben sur, y'a l'christophe Pichon qui précise qu'c'était pas tout à fait certain s't'implantation. C'était juste eune délibération pour "arrêter le principe de la création de l'aire, afin d'établir un calendrier et de rechercher des financements". On peut seulement y d'mander pourquoi qu'tu voulais la mett'là où c'est pas possible, mais c'était juste pour trouver des sous. Des sous pour faire qué vu qu'll'aire de stationnement etc...c'était interdit, on saura jamais.

Délibération du 9 Février 2009. -D'après la gazette- Y'a quèqu'un qui s'trompe. C'est Février où c'est Décembre ? D'un aut'côté, deux conseils municipaux en même pas trois mois, ça m'étonne. Modification du PLU.

Là, on vè ben qu'y t'connait pas l'rapporteur.

D'après li, la mairie (donc té: Sa Majesté Philippe du Havre 1^{er} le Grand) aurait dû utiliser une procédure de révision plus longue et contraignante.

C'est qu'avec té, y sait p'têt'pas l'rapporteur, les trucs pas importants dans s'genre là, c'est décidé en trois coups les gros dans ton bureau avec Chantal, on s'fait eune enquête publique vite fait su'l'gaz pasqu'on a pas l'choix , on vote ça su'les coups d'trois heures du matin et pis on passe à aut'chose d'plus important comme Argenteuil fait son festival. En février, c'est l'époque où faut tout prévoir.

Faudrait rester autour de 100000 habitants. C'est seulement embêtant pou'tes indemnités r'marque ben mais faudra faire avec.

Alors ben sûr, t'y vas aussi d'ton communiqué. Tu "réaffirmes [ton] attachement à défendre l'intérêt général face à l'intérêt particulier". C'est vrai au fond !! Le gars qui veut pas se r'trouver avec un bâtiment d'sept étages à dix mètres de son pavillon, c'est un intérêt particulier.

Tu roines que c'est "une guérilla juridique qui vise à empêcher l'action publique." En fait, t'as pas précisé Not'bon Maire, pris dans l'urgence entre deux rendez vous avec l'François. J'suis certain qu't'as voulu dire: *Guérilla juridique visant à faire en sorte que mon action soie freinée dans son élan par des enquêtes publiques approfondies certes obligatoires mais inutiles quand les décisions sont déjà prises.*

C'est pas trop grave r'marque mais supposons que l'tribunal soye d'accord avec l'rapporteur. Bon d'accord, on fait appel. Et si on paume en appel, s'qu'est tout d'même possible on sait jamais, quoi qu'on fait avec tout l'pognon qu'a déjà été payé à tous les intervenants: Architectes compris et pas des moindres ?!

J'peux m'tromper mais à mon avis....On s'assoit d'sus !!! Si seulement y a pas des travaux qui sont déjà commencés un peu partout, on a du pot !!

Boujou ben Not'bon Maire et à tantôt !!!